

S.V.D.
Metharrem, 2 août
1902.

Monsieur le Maire,

Je viens très instamment
vous prier d'assister vous et
tout votre Conseil municipal
à la cérémonie de bénédiction
solennelle de notre nouveau
cimetière, fixée au diman-
che, 10 août.

Cette œuvre si difficilement
réalisée étant celle qui lui
fait le plus d'honneur, j'es-
père que le Conseil voudra
bien y assister en corps et
prendre place immédiatement
derrière le célébrant.

Veuillez agréer, Monsieur
le Maire, ainsi que Mes-
sieurs les Conseillers, l'assu-
rance de mes sentiments
dévoués.

S. Marque, ^{curé} p. s. c.
curé de Lestelle